

Sur les routes du progrès, quels regards spirituels ?¹

En contrepoint des quatre grandes religions (et des « nouvelles croyances »), il m'est demandé de tenir une parole de la place de ce qu'on appelle la « société civile ».

Or qu'est-ce que la société civile, et peut-elle tenir un discours propre ? De quelle place vais-je donc pouvoir parler ?

On oppose classiquement la société civile et l'État qui est l'instance du pouvoir politique (lequel a pour fonction de garantir l'unité du corps social).

La société civile, ce sont les gens, ce qui veut dire les composantes variées (y compris les religions) de l'ensemble social subsumé par l'État.

Je ne vais évidemment pas parler à la place des religions et des croyances et opinions de toutes sortes, mais j'évoquerai un tout petit peu leur place dans la société.

Un petit peu seulement, pour souligner que les religions ne sont pas tout dans la société ; elles n'ont plus aujourd'hui le monopole de ce qu'il est convenu d'appeler les spiritualités ou encore les « besoins spirituels », ou enfin les « valeurs ». (Quant au « sens », à l'ouverture à une transcendance, c'est peut-être autre chose...)

Plus généralement il y a tout ce qui s'exprime collectivement, il y a tout ce qui s'identifie sur la base d'une particularité ou d'un particularisme, y compris sur un mode communautariste qui peut aller jusqu'à s'opposer au reste de la société ou à l'État.

Il n'y a donc vraiment pas de discours propre à la société civile, mais seulement mille discours issus de mille voix particulières et discordantes.

Quant à l'idée de progrès, nous pourrions en discuter, mais les attendus de ce colloque se risquent à le dire, elle semble épuisée ! Je veux parler évidemment de cette idée qui date de l'époque des Lumières et de la Révolution et qui a peut-être essayé un temps de remplacer « la religion ».

Pourtant, aucune composante de la société civile ne va récuser le progrès, quitte à le décliner au pluriel et à parler plutôt *des* progrès. Cela dit, il me semble que le progrès ne représente plus que de manière très pragmatique ce qui peut améliorer *pour chacun* sa condition particulière ou mieux tenir compte de *son* point de vue. Mais cela montre que l'idée de progrès est une

¹ Exposé prononcé le 8 octobre 2011 au Centre Notre Dame de Temniac (Sarat), lors d'une rencontre interculturelle sur ce thème.

auberge espagnole à laquelle chacun donne un contenu différent, dans le contexte de ce que Tocqueville a appelé l'individualisme démocratique qui est par excellence le régime moderne.

Or il ne faut pas espérer une quelconque harmonisation de tous ces contenus : le progrès pour un *trader* de l'hypercapitalisme n'a pas la même signification que pour un immigré sans papiers. Chacun a *sa* représentation de *son* vouloir-vivre ou de son vouloir-vivre et revendique donc de *pouvoir vouloir*, que son vouloir soit suffisamment reconnu.

Pouvoir vouloir, c'est se voir reconnu des libertés effectives, des libertés qui permettent d'exercer un pouvoir sur sa propre vie. Chacun estime qu'il y a progrès quand il peut exercer un pouvoir plus grand correspondant à son vouloir-vivre propre. La *liberté* est donc une *condition* fondamentale de la vie civile dans une société plurielle et pluraliste. Mais ce n'est qu'une *condition*, et on en espère toujours des effets positifs, qui dépendent aussi des autres. Ce pluralisme manque décidément d'unité et fait désordre !

On peut certes philosophiquement s'élever au-dessus de la cacophonie des vouloirs particuliers et penser idéalement le bien de la société et même de l'humanité considérée comme un tout, en faisant appel à des *valeurs*, à des concepts éthiques comme ceux de *justice*, *d'équité*, *de bien commun*, *d'intérêt général*.

Dans ce cas on ne prétend plus parler au nom de la société civile réelle, mais de ce que l'État est supposé garantir par son action de nature politique, à savoir exercer le droit et la justice dans les domaines politique, social et économique, en se plaçant au-dessus des intérêts particuliers, du côté d'un intérêt plus général – mais général ne veut pas encore dire universel (j'y reviendrai) et l'État reste malgré tout du côté du particulier (il n'y a pas d'État universel mais seulement des États particuliers).

Si de fait l'État est supposé garant de l'intérêt général, on voit bien qu'il n'exerce cette garantie que de manière très imparfaite, assujetti qu'il est à ses propres contradictions et à celles de la société civile dont elles sont le reflet. Nous restons donc assez éloignés des concepts philosophiques évoqués plus haut : *justice*, *équité*, *bien commun*.

D'où, comme on le voit actuellement, des réactions éparpillées de résistance, de protestation, d'indignation, par le biais d'associations, de « collectifs » ou de « réseaux sociaux ». Ce sont des voix qui s'élèvent du sein de la société civile et qui dénoncent la déshumanisation de la société, de l'économie et finalement d'un État qui n'assure plus suffisamment sa fonction régulatrice, en particulier parce que sa souveraineté est en crise face à la mondialisation des problèmes et des rapports de force.

Dans le concert des voix qui s'élèvent de la société civile, les religions ont bien entendu une parole propre à faire entendre, face aux injustices ou à des pratiques sociales qu'elles réprouvent au nom de leur croyance. Je ne peux pas ici parler à leur place, je

peux simplement dire qu'elles ont leur place, mais, dans une société pluraliste et sécularisée, une place forcément limitée et non monopolistique, comme je l'ai déjà indiqué. Elles ne sauraient faire la loi à la société ni contrôler l'État. L'État moderne est spirituellement neutre (il ne saurait imposer un sens ou une transcendance) et pourtant, comme il est garant de la justice et du bien commun, il a forcément une raison d'être *éthique*, et en tout cas il doit toujours faire semblant d'en avoir une. C'est peut-être ce qu'il lui reste de « religieux ».

Les concepts à caractère éthique (ou « valeurs ») auxquels je me réfère à propos du rôle de l'État vont donc avoir ceci de particulier, dans la perspective de notre rencontre, qu'ils ne sauraient se confondre avec les diverses références « spiritualistes » ou les diverses spiritualités convoquées ici. Ils se contentent au mieux, si j'ose dire laïquement, d'une référence universaliste, qui est une référence à *l'humanité*, et plus précisément encore, à l'humanité de l'homme – et quand c'est le cas, ce n'est déjà pas si mal !

Une telle référence fait droit à l'autonomie du « temporel » par rapport au « spirituel ». Elle pose une valeur, la valeur « homme » ou « humanité », mais sans la référer à telle ou telle transcendance. Elle *devrait* être consensuelle, sous réserve précisément d'accepter cette autonomie et donc la séparation du temporel et du spirituel. Cette séparation est-elle acceptable par toutes les « spiritualités » ou toutes les religions ? N'est-elle pas contradictoire ? Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'autre idée éthique que l'idée d'humanité pour fonder des concepts politiques et sociaux universalisables, tels qu'on peut les attendre d'un État moderne qui tient sa place dans le monde et a souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Mais il est bien clair que l'État doit se garder d'explicitier – ce n'est surtout pas son rôle ! – ce qu'est l'humain, l'homme, l'humanité de l'homme, ce qui constitue la nature humaine. Le sort de l'État est donc de se référer à une valeur qu'il ne saurait lui-même fonder. Ce genre de tension est inhérent à toute vie sociale.

Il faut donc s'élever philosophiquement au-dessus de la sphère civile et politique, et interroger les concepts fondateurs *d'homme* et *d'humanité*. Je mets de côté la simple référence à l'espèce animale « homme » (bien que cela ne soit pas négligeable : c'est sur elle que repose la reconnaissance de l'unité du « genre humain »), car elle reste insuffisante pour atteindre la spécificité humaine, l'humanité de l'homme qui à l'évidence n'est pas un animal comme les autres.

Ici, je suis au regret de ne pouvoir me livrer à un exercice philosophique qui exigerait davantage que quelques minutes et qui passerait par des réflexions sur le langage, la conscience, la culture ! Comment donc expliciter rapidement en quoi consiste l'humain ? Je ferai un saut en affirmant : *la nature de l'homme, c'est*

d'être une personne. Et l'on parle de fait constamment des *droits* et de la *dignité* de la personne humaine.

Pas simplement la personne sociale et juridique comme chez les Romains (cf. Cicéron, *De officiis*), mais une personne peut-être bien dans le sens le plus éminemment spirituel, puisque le paradigme, le modèle de référence, ce sont les trois personnes de la Trinité du Christianisme ! Je me retrouve donc en porte-à-faux avec mon hypothèse de départ qui posait le point de vue éthique comme neutre par rapport à toute spiritualité. Mais c'est un fait que la pensée moderne, à partir de Locke et Kant, s'est appropriée la notion de personne pour penser l'homme, la nature humaine (l'humanité de l'homme), mais bien sûr en la sécularisant.

Or il se trouve que c'est une notion extraordinairement opératoire puisque depuis saint Augustin elle est fondamentalement pensée comme *relation*. (même si cet aspect essentiel est resté historiquement largement impensé jusqu'à l'émergence de la phénoménologie). La personne n'est pas un individu (on peut certes la penser *aussi* sous l'angle de l'individualité), ni le sujet-substance de la tradition métaphysique, mais une *inter-altérité*, un « être-en-relation-avec-autrui » (et avec sa propre altérité, avec « soi-même comme un autre », pour reprendre l'expression de Paul Ricœur).

La *communauté* est donc incluse dans la notion de personne, et communauté ne veut pas dire simplement *société* mais aussi *intersubjectivité*, rencontre d'une conscience et d'une autre conscience.

Il me semble donc qu'une éthique sociale et politique ne peut être qu'une *éthique de la personne*, étant entendu que celle-ci ne saurait trouver sa fin individuellement en elle-même mais au contraire dans la relation, c'est-à-dire dans l'inter-altérité qui rend pensable aussi bien la relation interpersonnelle la plus intime (ce qui légitime la sphère privée et les droits et devoirs y afférent), que la relation sociale la plus extérieure, jusques et y compris l'engagement en tant que citoyen libre dans la vie politique et le cas échéant l'exercice du pouvoir, sans parler de toutes les responsabilités sociales.

Dans tous les cas, l'autre et les autres sont des fins pour quiconque. Il en découle la banale exigence éthique de *justice*, *d'équité*, *de vérité*, et globalement de *recherche d'un bien commun universalisable*, et cela de la part de chacun d'entre nous, sans attendre sa réalisation par le Gouvernement !

Emmanuel Lévinas parle de « responsabilité pour autrui ». L'homme est celui à qui il est donné de pouvoir *répondre de...* ses actes, ses intentions, et même ses pensées, ses désirs : c'est cela, être une personne. C'est être responsable, pouvoir l'être et vouloir l'être. Dès lors chacun, chaque personne et pas seulement l'État (institué comme garant), devient si peu que ce soit responsable du bien commun et par conséquent de tout progrès en faveur de plus d'humanité.

Je dirais qu'il y a progrès partout où un homme a la possibilité d'exercer sa responsabilité, d'être responsable, ou de pouvoir le devenir quand il ne l'était pas. De ce point de vue, il me semble que le progrès n'est pas à penser au futur mais tout simplement au présent, dans le présent de notre responsabilité présente, quotidienne. Il faut le penser comme une exigence éthique et non pas comme une exigence historique (fatalement utopique).